

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
MARCHE DE TRAVAUX**

1 – Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE DOMPIERRE SUR VEYLE
1 Place du Village– 01240 DOMPIERRE SUR VEYLE
Tél 04 74 30 31 81 – mairie@dompierre-sur-veyle.fr

2 – Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire

3 – Objet du Marché : **Réhabilitation et mise en accessibilité PMR de la Salle polyvalente**

4 – Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'Ordonnance N°2015-899 du 23 Juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics

5 – Décomposition des lots :

Lot n°03 : DESAMIANTAGE
Lot n°05 : DEMOLITION GROS ŒUVRE
Lot n°10 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - PVC
Lot n°12 : PLATRERIE – PEINTURE
Lot n°14 : PLOMBERIE
Lot n°16 : ELECTRICITE
Lot n°18 : CARRELAGE - FAIENCES
Lot n°20 : REVETEMENT DE FACADE

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, qui seront traités séparément.
Les candidats peuvent répondre individuellement ou en groupement d'entreprises solidaires.

6 – Délai de préparation : **3 Semaines Délai d'exécution : 4 mois**

7 – Date prévisible début des travaux : **Novembre 2018**

8 – CONDITION DE PARTICIPATION :

Conformément au Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux Marchés Publics, l'opérateur économique ou l'entrepreneur devra fournir les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société.

9 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **10 octobre 2018 à 11h00**

10 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

1) Valeur Technique:	60%
2) Prix de l'offre :	40%

11 – NEGOCIATION :

Une phase de négociation pourra être engagée avec les trois candidats dont les offres, à l'issue d'un premier classement, ont été jugées les meilleures en application des critères de jugement. A l'issue de cette phase de négociation un deuxième classement sera effectué. Cette négociation pourra avoir un caractère écrit ou oral.

12 – Délai pendant lequel le soumissionnaire restera engagé par sa candidature : **90 JOURS**

13 – Modalités essentielles de financement et de paiement : Paiement par mandat administratif. Délais de paiement conformément à l'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux Marchés publics

14 – CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES :

Les offres devront parvenir sous pli cacheté soit par le dépôt en Mairie, soit par la poste en recommandé avec A.R (seule la date d'arrivée fait foi), à l'adresse suivante :

COMMUNE DE DOMPIERRE SUR VEYLE
1 Place du Village – 01240 DOMPIERRE SUR VEYLE
Tél 04 74 30 31 81 – mairie@dompierre-sur-veyle.fr

Horaires d'ouverture : Du Mardi au Samedi : de 8h30 à 11h00
Mardi et Jeudi : de 13h30 à 16h00
Vendredi : de 13h30 à 17h30

En indiquant en haut à gauche de l'enveloppe :

Offre – Réhabilitation et mise en accessibilité PMR de la Salle polyvalente
Indiquer Nom de l'entreprise, Lot n°
Ne pas ouvrir avant la date limite d'analyse des offres

15 – Pour les renseignements d'ordre technique :

ATELIER DU TRIANGLE
Espace Entreprises Mâcon-Loché - 128 Rue Pouilly-Vinzelles - 71000 MACON
Tél : 03 85 38 46 46 - Fax : 03 85 38 78 20

16 – AUTRES INFORMATIONS :

Une visite des lieux est fortement conseillée.

18 – Date de publication du présent avis : **14 septembre 2018**